



Course en Ligne - Marathon Moins de 23 ans et Juniors

A - MODE DE SELECTION – COURSE EN LIGNE – NON OLYMPIQUE Moins de 23 ans et Juniors

1. Compétitions de référence et effectifs

1.1. Compétitions de référence

Programme Moins de 23 ans :

Les sportifs retenus dans ce collectif peuvent participer au programme suivant.

Du 6 au 8 juin	Coupe du monde n°1	SZEGED (HUN)
Du 17 au 20 juillet	Championnats d'Europe moins de 23 ans	SZEGED (HUN)

Programme Junior :

Les sportifs retenus dans ce collectif peuvent participer au programme suivant.

Du 23 au 25 mai	Course Internationale	PIEST'ANY (SVK)
Du 28 au 29 juin	Course Internationale	DECIZE (FRA)
Du 17 au 20 juillet	Championnats d'Europe Juniors	SZEGED (HUN)

1.2. Effectifs

Seront sélectionnés pour les programmes ci-dessus les sportifs qui satisferont aux critères de sélection indiqués ci-dessous, soit :

Collectif Moins de 23 ans	Collectif Junior
6 kayaks homme	6 kayaks homme
4 kayaks Dame	4 kayaks Dame
4 Canoës	4 Canoës

Toutefois, le directeur des équipes de France pourra minorer ou majorer ces collectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie.

1.3. Sélection : Courses de sélection françaises – Mantes la Jolie

1.3.1. Date et lieu

Du jeudi 24 avril au dimanche 27 avril 2008 à Mantes la Jolie (78).

1.3.2. Conditions de participation

Les quotas d'accès Senior sont précisés dans le Mode de Sélection Olympique (Pages 20)

Les quotas d'accès Junior sont les suivants :

- Les athlètes juniors suivants :
 - 18 kayaks Homme Junior,
 - 18 kayaks Dame Junior,
 - 18 canoës Junior.

Sont nommés par le Directeur des Equipes de France de Course en Ligne, sur la base des résultats des tests d'entraînement du mois de mars.

Toutefois, le Directeur des Equipes de France pourra minorer ou majorer ces collectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie.



- Seuls les athlètes qui remplissent les conditions suivantes, pourront s’inscrire et participer aux courses de sélection seniors :
 - Satisfaire aux quotas d’accès,
 - Etre licencié à la FFCK,
 - Sauf dérogation, être à jour de son suivi médical longitudinal sur l’année civile 2007, pour tous les athlètes en liste ministérielle,
 - Avoir envoyé avant le 24 mars 2008 sa convention individuelle équipe de France signée à l’attention de Philippe GRAILLE, DTN à l’adresse suivante : FFCK, Valérie NOEL, 87, quai de la Marne – 94344 Joinville Le Pont cedex.
 - **S’inscrire avant le 7 avril 2008** auprès du DEF Christophe ROUFFET, sur fiche d’inscription fédérale, à l’adresse suivante : Christophe ROUFFET, FFCK 87, quai de la Marne – 94344 Joinville Le Pont cedex.

1.3.3. Programme des épreuves

	Juniors	Seniors
Epreuve 1	Monoplace 1000m : K1H, C1, K1H – Qualifications, Finales A et B	Monoplace 1000m : K1H, C1, K1D – Qualifications, Finales A et B
Epreuve 2	Monoplace 500m : K1H, C1, K1D – Qualifications, Finales A et B	Monoplace 500m : K1H, C1, K1D – Qualifications, Finales A et B
Epreuve 3	Monoplace 500m : K1H, C1, K1D Finales A et B en fonction des résultats de l’épreuve 2	Monoplace 500m : K1H, C1, K1D Finales A et B en fonction des résultats de l’épreuve 2
Epreuve 4	Monoplace 500m : K1H, C1, K1D Finales A et B en fonction des résultats de l’épreuve 3	Monoplace 500m : K1H, C1, K1D Finales A et B en fonction des résultats de l’épreuve 3

Le Directeur des Equipes de France peut faire évoluer ce programme prévisionnel en fonction des conditions extérieures.

1.3.4. Organisation des épreuves

L’organisation des épreuves incombe à l’équipe technique nationale sous la responsabilité du Directeur des Equipes de France et avec le soutien du Groupe de Suivi Olympique et de la Commission Nationale Course en Ligne.

La sélection se compose de quatre épreuves distinctes qui différencieront les catégories Junior et Senior:

- **Epreuve 1** : réalisée sur 1000m en monoplace (K1H, C1H et K1D),
Senior
 - Composition des séries : le Directeur des Equipes de France est chargé d’effectuer la composition des séries dans un souci d’équité et selon les modalités suivantes :
 - Les athlètes du collectif Elite seront répartis dans chaque série en Senior,
 - Les autres athlètes viendront compléter les séries sur la base des résultats de l’épreuve bateau du test national de mars.**Junior**
 - Les sportifs seront répartis dans les séries sur la base des résultats de l’épreuve bateau du test national de mars.
- **Epreuve 2** : réalisée sur 500m en monoplace (K1H, C1H et K1D),
 - Composition des séries : elle sera réalisée par le Directeur de Equipes de France sur la base des résultats de l’épreuve 1.
- **Epreuve 3** : réalisée sur 500m en monoplace (K1H, C1H et K1D),
 - Grille d’accession Senior :
 - ⇒ En kayak Homme les 2 derniers de la finale A de l’épreuve n°2 passent en finale B et les 2 premiers de la Finale B de l’épreuve n°2 passent en finale A,
 - ⇒ En Canoë et en kayak Dame : les 3 derniers de la finale A de l’épreuve n°2 passent en finale B et les 3 premiers de la Finale B de l’épreuve n°2 passent en finale A,



- Grille d'accès Junior :
 - ⇒ En Kayak Homme, kayak Dame et Canoë les 3 derniers de la finale A de l'épreuve n°2 passent en finale B et les 3 premiers de la Finale B de l'épreuve n°2 passent en finale A,
- **Epreuve 4** : réalisée sur 500m en monoplace (K1H, C1H et K1D),
 - Grille d'accès Senior :
 - ⇒ En kayak Homme les 2 derniers de la finale A de l'épreuve n°3 passent en finale B et les 2 premiers de la Finale B de l'épreuve n°3 passent en finale A,
 - ⇒ En Canoë et en kayak Dame : les 3 derniers de la finale A de l'épreuve n°3 passent en finale B et les 3 premiers de la Finale B de l'épreuve n°3 passent en finale A,
 - ⇒ Grille d'accès Junior :
 - ⇒ En Kayak Homme, kayak Dame et Canoë les 3 derniers de la finale A de l'épreuve n°3 passent en finale B et les 3 premiers de la Finale B de l'épreuve n°3 passent en finale A,

1.3.5. Règlement des courses de sélection

Il est précisé dans la partie "Mode de sélection Olympique" **page 23**.

2. Sélection des collectifs

2.1. Collectif moins de 23 ans

A partir du classement Senior final des épreuves de sélection pourront être retenus parmi les sportifs qui remplissent les critères d'âge:

Les 6 premiers kayaks Homme,

Les 4 premiers kayaks Dame,

Les 2 premiers Canoës bordés droit, les 2 premiers canoës bordés gauche.

Toutefois, le Directeur des Equipes de France pourra minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie.

Dans le cas où un de ces sportifs serait retenu dans le collectif olympique, il ne fera plus partie du collectif moins de 23 ans. Le Directeur des Equipes de France se réserve le droit de sélectionner le sportif suivant au classement de la sélection 2008 qui satisfait aux critères d'âge.

2.2. Collectif juniors

A partir du classement Junior final des épreuves de sélection pourront être retenus :

Les 6 premiers kayaks Homme,

Les 4 premiers kayaks Dame,

Les 2 premiers Canoës bordés droit, les 2 premiers canoës bordés gauche.

Toutefois, le Directeur des Equipes de France pourra minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie.

3. Règles générales applicables à tous les collectifs

- Conformément à la convention Equipe de France, à partir de la sélection, chaque sportif s'engage à participer à l'intégralité du programme d'actions qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale.
- Chaque sportif (ve) retenu peut être sélectionné pour composer les équipages qui seront engagés dans les épreuves internationales. La responsabilité de la composition des bateaux de l'Equipe de France incombe au Directeur des Equipes de France.
- Les compositions d'équipages sont modifiables jusqu'à l'échéance terminale.



B - MODE DE SELECTION MARATHON

1. Objectifs

Les épreuves de Marathon sont propices à l'apprentissage et à la formation des pagayeurs. C'est pourquoi, concernant la catégorie Junior, la formation des sportifs étant un objectif prioritaire, la participation au programme de l'Equipe de France de Course en Ligne comporte des épreuves de marathon et de vitesse.

Les objectifs des Equipes de France de Marathon sont de conquérir au moins une médaille lors des Championnats du Monde, en Junior et en Senior.

2. Compétitions de référence et effectifs

2.1. Programme

Du 14-juin 15 juin	Coupe du Monde 1	Marathon	Brandenburg (GER)
Du 12-juil 13 juillet	Coupe du Monde 2	Marathon	Crestuma (Por)
Du 20 au 21 septembre	Championnats du Monde	Marathon	Tyn Nad Vitaou (RCZ)

2.2. Effectifs

Seniors :

- un ou deux bateaux (K1, K2, C1, C2 Hommes; K1, K2 Dames) par catégorie (nombre variable selon le niveau, les possibilités de création d'équipage suite à la course monoplace et aux appréciations des entraîneurs) => soit au maximum 12 bateaux et 18 athlètes.

Juniors :

- un ou deux bateaux (K1, K2, C1, C2 Hommes; K1, K2 Dames) par catégorie (nombre variable selon le niveau, les possibilités de création d'équipage suite à la course monoplace et aux appréciations des entraîneurs) => soit au maximum 12 bateaux et 18 athlètes.

3. Courses de sélection

3.1. Date et Lieu

Pour les Seniors :

- Sélection 1 : course N1 de Marathon à La Mazure les 24 et 25 mai 2008
- Sélection 2 : course N1 de Marathon à Bourges les 30 et 31 août 2008

Pour les Juniors :

- Sélection 1 : course de sélection Course en Ligne à Mantes le Jolie du 24 au 27 avril 2008
- Sélection 2 : course N1 de Marathon à Bourges les 30 et 31 août 2008

3.2. Participation

Conformément au règlement national Marathon pour les courses N1 pour les courses de sélection 1 et 2 pour les Senior et pour la course de sélection 2 pour les Junior,
Conformément au mode de sélection Course en Ligne sprint pour la sélection 1 Junior.

4. Composition des collectifs.

4.1. Sélection pour la Coupe du Monde de Brandebourg

Pourront être retenus :

- o Seniors : le 1^{er} ou 2^{ème} bateau par catégorie (K1, K2, C1, C2 Hommes; K1, K2 Dames) selon le classement de la sélection n°1 (nombre variable selon le niveau, les possibilités de création d'équipage suite à la course monoplace, la densité dans chaque catégorie et après avis des entraîneurs).



Soit au maximum 12 bateaux et 18 athlètes.

- Juniors : les sportifs du collectif Equipe de France de sprint sont sélectionnés pour cette Coupe du Monde.

4.2. Sélection pour la coupe du Monde de Crestuma

Pourront être retenus :

- Seniors : Parmi les sportifs sélectionnés à la Coupe du Monde n°1, le Directeur des Equipes de France retiendra les sportifs ayant obtenu des résultats significatifs lors de cette course.

4.3. Sélection pour les Championnats du Monde de Tyn Nad Vitaou (RCZ)

Pourront être retenus :

- Senior :
 - A partir des résultats de la course de sélection n°2 pourront être retenus :
1 kayak biplace Homme, 1 kayak biplace Dame, 1 canoë biplace.
Ces effectifs peuvent évoluer en fonction de la qualification de sportifs à l'issue des deux premières Coupes du Monde et du niveau et de la densité de la catégorie.
 - Les sportifs ayant participé à la course de sélection n°2 ayant obtenu un podium* sur au moins une des deux Coupes du Monde 2008.
** Ce critère pourra évoluer en fonction de la densité et de la participation dans la catégorie sur chacune des Coupes du Monde.*
- Junior :
 - A partir des résultats de la course de sélection n°2 pourront être retenus :
1 kayak biplace Homme, 1 kayak biplace Dame, 1 canoë biplace.
Ces effectifs peuvent évoluer en fonction des résultats obtenus par l'Equipe France Junior lors de la première Coupe du Monde et du niveau et de la densité de la catégorie.

La sélection est validée par la participation obligatoire au stage de préparation terminale.